

Ceci devrait permettre d'obtenir une réduction notable des dépenses en immobilisations et frais d'exploration lors des déploiements live

RICHARDSON, Texas et LONDRES--([BUSINESS WIRE](#))-- [Mavenir Systems](#)®, fournisseur leader de solutions de communication logicielles, a annoncé aujourd'hui avoir procédé au lancement du déploiement de services virtuels RCS-e (Rich Communication Services) dans un environnement de copropriétaires de type NFV (Network Functions Virtualization).

«Une pression de plus en plus importante s'exerce sur les opérateurs mobiles pour qu'ils réduisent le coût et la complexité des déploiements de services de réseaux, et un marché s'est créé pour une transformation radicale avec des réseaux à base NFV beaucoup plus efficaces»

Mavenir a montré que lorsqu'elle utilisait le principe de copropriété sur une plateforme commune déployée de manière centralisée, elle était capable d'obtenir d'importantes réductions des dépenses en immobilisations et frais d'exploration pour ses déploiements RCS à base IMS. Les opérateurs mobiles mettent actuellement à profit les technologies NFV pour édifier et gérer de manière plus efficace et plus rentable leurs réseaux de prochaine génération, ainsi que pour obtenir une plus grande souplesse de réseau, et pour accélérer leurs services. Une récente étude réalisée par TelecomTV Futures¹, en association avec HP et Intel, montre que 78 % des personnes interrogées considèrent la NFV comme un aspect « important » ou « très important » du succès futur des prestataires de services.

« Une pression de plus en plus importante s'exerce sur les opérateurs mobiles pour qu'ils réduisent le coût et la complexité des déploiements de services de réseaux, et un marché s'est créé pour une transformation radicale avec des réseaux à base NFV beaucoup plus efficaces », a déclaré Pardeep Kohli, président et chef de la direction chez Mavenir Systems. « Un grand nombre de nos clients commencent déjà à voir les avantages de la souplesse qu'un environnement IMS virtuel peut apporter à leurs réseaux live. Ce n'est plus simplement une question de tests en laboratoire. »

Utilisant la [Plateforme IMS virtuelle](#) de Mavenir précédemment annoncée, de grands opérateurs de niveau 1 en Europe sont actuellement en train de déployer la technologie NVF de Mavenir dans le cadre de leurs déploiements VoLTE /RCS. Le déploiement commercial des services RCS-e dans un environnement virtuel de copropriétaires a été lancé en 2013 pour répondre aux besoins d'abonnés de nombreux pays.

Mavenir met actuellement à profit sa technologie de virtualisation pour fournir la capacité de copropriété dont ont besoin les opérateurs mobiles mondiaux. Qui plus est, la virtualisation permet également d'obtenir une plus grande souplesse en termes de capacité et une meilleure flexibilité opérationnelle pour répondre aux mutations de la structure du trafic dérivant des systèmes de messagerie hérités et des services de messagerie sur IP.

¹ TelecomTV [Survey](#) Juillet 2013

À propos de Mavenir :

Mavenir est un prestataire chef de file de solutions de communication logicielles permettant aux prestataires de services mobiles de fournir à leurs abonnés du monde entier des services haut de gamme de voix sur IP (protocole internet), de vidéo, de communication enrichie et de messagerie optimisée. La plateforme logicielle mOne® de Mavenir a permis à des prestataires de services mobiles de premier plan d'introduire le tout premier déploiement de réseau live de Voice-Over-LTE (VoLTE) du secteur et le tout premier déploiement live de Rich Communication Services 5.0 (RCS) de prochaine génération du secteur. Nos solutions fournissent des services de prochaine génération tels que RCS, VoLTE et Voice over Wi-Fi (VoWi-Fi) sur les réseaux 2G et 3G existants et les réseaux 4G LTE de prochaine génération. www.mavenir.com

Mavenir Systems®, mOne®, AirMessenger®, Mavenir™, mStore™, mCloud™ et Transforming Mobile Networks™ sont des marques commerciales de Mavenir Systems, Inc.

Le texte du communiqué issu d'une traduction ne doit d'aucune manière être considéré comme officiel. La seule version du communiqué qui fasse foi est celle du communiqué dans sa langue d'origine. La traduction devra toujours être confrontée au texte source, qui fera jurisprudence.

[Read more](#)